



SOLIDARITÉ - EDUCATION - CULTURE
 LA FONDATION
 NOTRE DAME
 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

evenir

LETTRE D'INFORMATION AUX DONATEURS

www.fondationnotredame.fr

N°38 SEPTEMBRE 2011

Dans ce numéro, les projets liés à l'éducation soutenus par la Fondation Notre Dame.

Entretien

• Pourquoi former des éducateurs chrétiens ?

Il y a une trentaine d'années, nous avons constaté qu'un certain nombre d'œuvres, d'établissements et de mouvements de jeunes avaient suivi une trajectoire qui avait rendu imperceptible leur lien explicite avec un projet chrétien d'éducation. Or, cette évolution s'explique moins par l'évolution des profils des jeunes accueillis, que par la perte des repères et des références chrétiennes des éducateurs. On ne transmet bien que ce que l'on croit et que l'on vit

de manière unifiée. La dimension chrétienne de l'éducation n'est pas un tiroir que l'on ouvre pour ajouter un vernis chrétien sur un ensemble qui ne le serait pas. Elle doit transformer de l'intérieur toute action éducative, même si celle-ci n'est pas forcément catéchétique. La formation d'éducateurs chrétiens demande donc beaucoup de travail du cœur et de l'intelligence.

• L'éducation n'est-elle pas le rôle de la famille ?

Aujourd'hui une famille peut être démunie du point de vue économique, mais elle peut l'être également au point de ne plus pouvoir faire face à sa mission d'éducation et de ne pas savoir

DR



Cardinal André Vingt-Trois
 Archevêque de Paris
 Président de la Fondation Notre Dame

comment se faire aider. Un certain nombre de jeunes parents se sentent plus ou moins désemparés devant la responsabilité éducative. Cela ne veut pas dire qu'ils la refusent ou qu'ils ne veulent pas l'assumer. Ils ont donc besoin d'être, non pas remplacés, mais soutenus, aidés et encouragés. Les différents mouvements que soutient la Fondation Notre Dame, comme d'autres (scoutismes, aumôneries...) peuvent apporter cet appui et ce complément éducatif.

• Pourquoi les enfants accueillis au sein des patronages parisiens ne sont-ils pas tous chrétiens ?

Notre vocation de chrétien est aussi d'accueillir tous ceux qui se présentent et de leur permettre de trouver un équilibre et de grandir. Être catholique, c'est faire l'épreuve de la catholicité de notre foi, c'est-à-dire de sa capacité à entrer dans une relation constructive avec toute réalité humaine. Nous avons reçu une capacité potentiellement infinie d'empathie et de dialogue avec l'univers qui nous entoure. Le christianisme catholique est un christianisme de confiance, qui croit que la puissance du Christ peut transformer le monde, et que nous sommes envoyés pour cette transformation. ●

■ Patronages : les Ateliers Educatifs pour bien transmettre

Si la manière de transmettre est importante dans l'éducation apportée aux enfants, ce que l'on souhaite leur transmettre l'est encore plus. La Fédération des Associations Culturelles, Educatives et de Loisirs (FACEL) rassemble les centres de loisirs et les patronages du Diocèse de Paris. Elle propose à ses animateurs et bénévoles des formations approfondies autour du projet éducatif chrétien. Etat des lieux.

■ Les Ateliers Educatifs : « Faire remonter les bonnes pratiques »

François-Xavier Poisbeau (43 ans), bénévole, est chargé du développement et des ressources humaines à la Fédération d'Associations Culturelles, Educatives et de Loisirs (FACEL). Colonel dans l'armée de Terre, il effectue ce bénévolat depuis trois ans. Il nous explique l'enjeu des Ateliers Educatifs.



tenté de conserver ses bonnes pratiques, en être jaloux, alors qu'il convient de les mettre en commun ! L'enjeu est d'épauler les éducateurs qui sont en première ligne ; ils doivent disposer d'outils adaptés et donc trouver des réponses à leurs problématiques.

Concrètement, quelle forme ces Ateliers prennent-ils ?

Chaque atelier est organisé autour d'un thème sur lequel planchent durant une soirée des aumôniers, des anciens des patronages, des jeunes qui y entrent, des spécialistes... Quatre fois par an, 50 à 100 invités mettent sur la table leurs expertises. Nous faisons remonter de la base les bonnes pratiques afin de les mutualiser et de les écrire. Elles sont mises en ligne sur Internet et les éducateurs piochent ce qui les intéresse.

Comme bénévole, pourquoi vous êtes-vous investi dans ce projet ?

Durant les émeutes des banlieues de 2005, j'étais engagé auprès d'une association chrétienne qui travaillait à l'apaisement des tensions. Et en opérations extérieures, notamment à Bouaké en Côte-d'Ivoire, j'ai pu de nouveau constater l'importance de sortir les enfants de l'influence des partis grâce à des ateliers ou des patronages. Un prêtre de

ma connaissance m'a dit que j'avais la fibre pour cela... Etant de retour à Paris, et mobilisé pour la relance de centres, j'ai souhaité donner du temps en dehors de mon travail et m'investir auprès des jeunes éducateurs. Et l'influence de Jean-Paul II, comme pour beaucoup de jeunes pères de famille de ma génération, n'a pas été pour rien dans mon engagement. »

■ Formation des directeurs : savoir promouvoir un projet éducatif chrétien.

Sept directeurs de centre viennent de suivre une formation personnalisée afin de renforcer tant leurs capacités techniques et professionnelles que leur approche chrétienne de l'éducation des enfants. Cinq autres seront formés cette année. Si vous voulez en savoir plus, retrouvez l'entretien avec Marie-Christine Aubert, membre de l'équipe de la FACEL, sur [www.fondationnotredame.fr/rubrique nos actions](http://www.fondationnotredame.fr/rubrique_nos_actions).

■ Des animateurs formés à l'anthropologie chrétienne

Une centaine de jeunes ont passé un brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur labellisé par le Diocèse depuis l'été 2010. Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est obligatoire pour exercer des responsabilités d'encadrement auprès d'enfants. Le brevet estampillé « diocèse de Paris », reconnu par les pouvoirs publics, a été lancé avec le double souci de professionnalisme, mais aussi de rester fidèle à l'anthropologie chrétienne au fondement de la FACEL.

« Quelle est l'ambition des Ateliers Educatifs ?

L'idée est de permettre l'échange de bonnes pratiques dans le domaine éducatif en créant une plateforme des formateurs. En effet, l'accueil d'enfants du 7^e arrondissement ne présente pas toujours les mêmes problématiques sociologiques que ceux du 19^e. Et pourtant tous ont besoin de grandir et de croître. Issus de Don Bosco, d'Ain Karem, des Orphelins Apprentis d'Auteuil, de Saint Vincent-de-Paul et tant d'autres... chaque maison de la FACEL a une expertise propre. Mais on peut être

Se former pour bien accompagner.



■ Camps d'été : parenthèse pour la jeunesse de Paris XIX^e

Le réveil à heure fixe, rendre service...

Ils ont été plus de 70 enfants de l'association Jeunes-Paris-19 à se rendre au chalet Notre-Dame de la Frasse à la Clusaz en Haute-Savoie. Un grand bol d'air pour des enfants des quartiers nord de la capitale qui n'ont pas souvent l'occasion d'échapper à la grisaille parisienne. Un premier camp a accueilli les 6-12 ans,

du 3 au 13 juillet et les plus de 12 ans leur ont emboîté le pas la quinzaine suivante. Si l'aspect ludique des camps est apprécié des enfants comme des parents qui voient leur progéniture revenir apaisée et moins violente, le caractère éducatif n'est pas oublié pour autant. L'intérêt principal des camps d'été est de permettre aux jeunes d'apprendre les règles de vie en communauté : se lever à heure fixe,

rendre service, remplir des tâches définies, s'occuper des plus jeunes... Le parrainage par des paroissiens des familles les plus modestes a permis de couvrir plus de 20 % des frais des deux camps d'été.

La Fondation Notre Dame a pour sa part pris en charge les frais de transport pour les deux camps.

Soutien : 7 680 euros,
soit plus du quart des dépenses totales.

■ XVII^e arrdt : la maison Ozanam, un lieu d'accueil pour les familles



À l'horizon 2013, un éco-quartier devrait voir le jour sur les anciennes friches SNCF des Batignolles (17^e). Le diocèse entend participer à ce grand mouvement urbain et fonde la Maison Ozanam. Un projet de plus de 4,5 millions d'euros. Le Père Teilhard de Chardin, curé de Sainte-Marie des Batignolles, nous explique les enjeux de ce projet.

Pourquoi un projet si ambitieux?

« Puisque la ville grandit, l'Eglise grandit avec elle », m'a dit un jeune ménage de la paroisse. L'idée en effet est de grandir ensemble. Non pas créer quelque chose ex-nihilo, non pas fonder une nouvelle paroisse, mais s'appuyer sur la communauté existante des trois paroisses de Sainte-Marie et Saint-Michel des Batignolles et de Saint-Joseph des Epinettes pour construire un lieu d'accueil ouvert aux nouvelles familles et aux personnes de passage. C'est un quartier nouveau qui s'inscrit dans un lieu ancien.



Projet de la Maison Ozanam (2 niveaux pour une surface de 1100 m²).

A quoi cette maison Ozanam va-t-elle servir ?

La Maison Ozanam est avant tout un lieu d'accueil des familles pour qu'elles trouvent leur place dans le quartier. Car l'unité familiale est cruciale dans la cohésion sociale. Un conseil à l'éducation et à la parentalité sera offert par le CLER* déjà présent sur le quartier. Tout comme le Secours Catholique investit dans la dimension sociale du projet. En partant de la réalité des familles, nous avons vite constaté que des questions connexes devaient être abordées : l'alphabétisation, le travail, le logement. Cette maison d'accueil s'appuiera sur une maison de prière, une chapelle de 200 places, où l'Eglise proposera ce qu'elle connaît le mieux : le silence, la prière commune, la Parole de Dieu.

Où en est le projet ?

Financièrement, les 4,5 à 5 millions nécessaires ont été en grande partie trouvés grâce à un legs ancien fait à la paroisse Sainte-Marie des Batignolles, à l'aide des Chantiers du Cardinal et de la Fondation Notre Dame. Le projet est donc en bonne voie et devrait voir le jour en 2014-2015. Mais d'ores et déjà la maison Ozanam existe à travers les personnes qui portent ce projet. A ma plus grande joie, l'équipe des bâtisseurs Ozanam comprend déjà plus de 50 bénévoles.

* CLER : organisme de formation et de conseil conjugal et familial

Soutien : 300 000 euros, soit 100 000 euros par an de 2011 à 2013

■ Aide alimentaire

Cet été, distribution de 520 000 repas.



FRANK DUNOUAU

Opération Août Secours Alimentaire : Paris en août, capitale de la solitude

En plein cœur de l'été, les 280 bénévoles d'Août Secours Alimentaire n'ont pas fait

relâche. De juillet à août, l'association a distribué plus de 500 000 repas sous forme de colis chauds ou froids. Cinq centres existent à Paris, un à Colombes, et un à Saint-Denis. La demande était en hausse de 10 % par rapport à l'année précédente, notamment des personnes seules.

Soutien : 100 000 euros

L'Épicerie de la Villette : davantage de bénéficiaires.

C'est la rançon du succès... Devant l'affluence des demandes de familles en grande difficulté financière, l'épicerie solidaire St Jacques-St Christophe (19^e) est désormais ouverte une deuxième demi-journée dans la semaine. Ces personnes envoyées par les services sociaux de la mairie du 19^e peuvent acquérir des denrées alimentaires pour 10 à 20 % de leur valeur réelle.

Soutien : 5 000 euros

Présence chrétienne artistique à Paris

Le rayonnement d'une abbaye en plein Paris

Le festival « Le Mai de Saint Germain » entend promouvoir le rayonnement artistique, culturel et intellectuel de l'abbaye de Saint Germain-des-Prés tant auprès des habitués du quartier que des touristes de passage. Exposition de photos, lecture de textes sacrés et profanes, tables rondes, concerts... les manifestations se sont succédées du 23 au 29 mai attirant près de 800 personnes.

Soutien : 7 000 euros



DR

Loin des clichés sur la Cathédrale

Porter un autre regard sur la cathédrale Notre-Dame, c'est le pari des photographes Mathieu Guinet et Erwan Parisy. En quatorze clichés habités, ils ont su mettre en valeur l'âme de ce lieu visité par des milliers de curieux chaque année. L'exposition, après s'être tenue en l'église Saint-Roch (1^{er}), est désormais visible à l'Espace des Saints Pères à Saint-Germain-des-Prés (6^e) du 15 septembre au 15 octobre 2011.

Soutien : 5 000 euros



DR



DR

Fra Angelico s'expose à l'hôpital comme à l'école

L'association Alba Cultura a organisé du 7 juillet au 4 septembre l'exposition « Fra Angelico - Le pas du Christ, de toujours à toujours » qui s'est tenue dans l'église Saint Germain-des-Prés (6^e). A compter de septembre, les 33 photographies des œuvres du « Peintre des anges » circulent dans des maisons de retraite, des prisons, des hôpitaux et dans des établissements scolaires catholiques à Paris et en province.

Soutien: 25 000 euros



Soutenez dans la durée des projets qui pourraient être les vôtres !

Le prélèvement automatique

Merci de compléter ce document, d'y joindre votre RIB (Relevé d'Identité Bancaire) et de le renvoyer à : Fondation Notre Dame, 7 rue Saint Vincent, 75018 Paris



OUI, par un don régulier, je soutiens les projets de la Fondation Notre Dame

■ J'autorise mon établissement bancaire à prélever la somme de :

10 €* 15 €* 30 €* 50 €* Autre montant : €* Chaque mois Chaque trimestre Chaque semestre

Titulaire du compte
 NOM _____
 PRÉNOM _____
 ADRESSE _____
 CODE POSTAL _____
 VILLE _____

Établissement teneur du compte
 AGENCE _____
 ADRESSE _____
 CODE POSTAL _____
 VILLE _____

Bénéficiaire
 FND
 Numéro national d'émetteur
 428 472

Date et signature obligatoires

Compte à débiter Code établis. Guichet N° de compte Clé RIB

* Je pourrai suspendre ou interrompre mon prélèvement à tout moment sur simple courrier adressé à la Fondation Notre Dame.

66 % de votre don déductibles de votre impôt sur le revenu
 75 % de votre don déductibles de votre ISF

Voir au dos

Les données recueillies vous concernant sont nécessaires au traitement de votre don et à l'émission de votre reçu fiscal. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification, de radiation sur simple demande écrite à la Fondation Notre Dame, 7 rue Saint Vincent, 75018 Paris. Vos coordonnées peuvent être communiquées à nos partenaires ou associations faisant appel à la générosité du public, sauf avis contraire de votre part en cochant la case ci-contre

■ Soutien pendant six ans : la donation temporaire d'usufruit, une formule à retenir

Témoignage

Monsieur et Madame F., agés tous deux d'une quarantaine d'année, ayant de jeunes enfants, sont donateurs à la Fondation Notre Dame et ont consenti, en 2010, une donation temporaire d'usufruit pour une période de six ans. Ils expliquent pourquoi.

« Qu'est-ce qui vous touche le plus dans les actions de la Fondation Notre Dame et qui vous a conduit à la soutenir de façon plus marquante ?

Nous avons choisi de soutenir la Fondation Notre Dame dans son action de solidarité en lien avec l'Église. Nous avons été marqués par une phrase de Monseigneur Vingt-Trois qui disait que l'organisation de la charité est la seule façon de dépasser les bons sentiments. Cela correspond à ce que nous souhaitons : vivre en chrétiens

et donc partager, mais efficacement. Le mode de fonctionnement de la Fondation Notre Dame correspond à nos attentes car il y a d'une part une grande variété et proximité des projets soutenus, et d'autre part une solidité et un sérieux dans le financement et le suivi de ces projets. Variété et proximité des projets puisqu'ils sont proposés par les paroisses qui diagnostiquent les besoins concrets là où elles œuvrent (personnes de la rue, aide alimentaire, aide aux femmes seules, personnes handicapées physiques, mentales ou atteintes de troubles psychiques, toxicomanes, patronage, etc...). Solidité et sérieux dans le suivi, puisque l'équipe de la Fondation Notre Dame s'implique elle-même dans l'accompagnement de ces projets, tout en laissant les paroisses les mettre en place.

Nous avons également été sensibles au fait que la Fondation Notre Dame ne vit que de dons.

Comment vous est venue l'idée de faire une donation temporaire d'usufruit ?

Au travers d'un héritage, nous avons disposé d'un capital, et souhaitions en partager les fruits pour une période déterminée, correspondant à une période de notre vie où un tel projet nous semblait réalisable.

En quoi cette forme de donation est elle adaptée à une famille ?

Elle a l'avantage de ne pas entamer le capital que nous souhaitons transmettre à nos enfants, et a une souplesse qui permet de s'engager dans des limites de temps compatibles avec les projets familiaux. »

Donation temporaire d'usufruit : l'essentiel

Lorsque l'on a la chance de disposer d'un patrimoine tout en ne souhaitant pas s'en dessaisir, la donation temporaire d'usufruit est un outil efficace pour soutenir la Fondation Notre Dame.

De quoi s'agit-il ?

Le donateur cède, par acte notarié et de manière temporaire, l'usufruit portant sur un bien ou des droits qu'il possède (immeuble, portefeuille de valeurs mobilières, etc.). Pour le donateur, l'intérêt fiscal est double, il bénéficie d'une double économie d'impôt :

- sur la fortune car le bien sort du patrimoine taxable ;
- sur le revenu car il ne reçoit plus les revenus générés par ce bien. Les revenus sont durant la période souhaitée (à minima 3 ans) perçus par la Fondation pour les projets qu'elle finance.

Au terme de la période de l'usufruit, le donateur retrouve la pleine propriété de son bien.

Si vous souhaitez établir un premier contact, sans engagement à ce sujet, appelez Mona Fourier au 01 55 79 69 37.



La donation permet un soutien dans la durée.

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO : LE DON SUR SUCCESSION

SOUTENEZ DES PROJETS QUI POURRAIENT ÊTRE LES VÔTRES

FAITES UN DON ET PROFITEZ D'AVANTAGES FISCAUX :

- Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant de votre don, **dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.**
- Si vous êtes assujéti à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, vous pouvez déduire de votre ISF 75 % du montant de votre don dans la limite de 50 000 € jusqu'au 30/09/2011.
- Vous recevrez rapidement un reçu fiscal à joindre à votre déclaration d'impôt.

TRANSMETTRE SON PATRIMOINE

Reconnue d'Utilité Publique, la Fondation Notre Dame est habilitée à recevoir directement legs, donations et assurances-vie. Exonération des droits de succession.

Choisir de faire une donation ou un legs à la Fondation Notre Dame, c'est l'assurance d'aider efficacement à la mission auprès des personnes en difficulté, de façon sûre et pendant longtemps.

Votre Don	Votre réduction fiscale	votre don vous coûte en réalité
20 €	13,20 €	6,80 €
40 €	26,40 €	13,60 €
50 €	33 €	17 €
75 €	49,55 €	25,50 €
100 €	66 €	34 €

Pour plus d'informations et pour recevoir notre brochure, merci de nous écrire :

- info@fondationnotredame.fr
- 7 rue Saint-Vincent, 75018 Paris

Créée à l'initiative du Cardinal Jean-Marie Lustiger en 1992, la Fondation Notre Dame encourage et soutient les initiatives, souvent innovantes, dans les domaines de la solidarité, de l'éducation et de la culture chrétiennes, au sein du diocèse de Paris, mais aussi au service de l'Eglise toute entière. La Fondation Notre Dame agit selon un modèle original, aux résultats éprouvés : grâce au réseau de l'Eglise à Paris, elle identifie des porteurs d'idées et de projets - associations, paroisses - et les aide à concrétiser rapidement leurs initiatives par un accompagnement et un financement rigoureusement adaptés.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Cardinal André VINGT-TROIS**, Archevêque de Paris, Président de la Fondation Notre Dame
- **Gilles DENOYEL**, Directeur général délégué de la banque HSBC, vice-président de la Fondation Notre Dame
- **Gilles BOISSONNET**, Président du Directoire d'ALTAREA France, membre qualifié, Secrétaire Adjoint
- **Jean-Michel CORNUDET**, ancien Directeur au Crédit Agricole, représentant de l'Association Paris Notre Dame
- **Claude FONROJET**, retraité du Ministère des Affaires Sociales, représentant du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, membre de droit
- **Hélène GISSEROT**, Procureur général près la Cour des Comptes (honoraire), membre qualifiée

Retrouvez les membres du Conseil d'Administration sur www.fondationnotredame.fr

Direction : **Christophe-Charles ROUSSELOT**, Délégué général
Gaëlle RAULT, Secrétaire générale

Membres du Bureau

- **Marie-Hélène MARCHAND**, Secrétaire générale honoraire de l'Institut Pasteur, membre qualifiée
- **Joseph MUSSEAU**, ancien Directeur des Ressources Humaines du Crédit Lyonnais, représentant du Conseil Diocésain des Affaires Economiques, membre de droit
- **Mgr Jean-Yves NAHMIAS**, Evêque auxiliaire de Paris, représentant de l'Association Diocésaine de Paris, Secrétaire
- **Isabelle RENAUD-CHAMSKA**, Professeur de Lettres, Présidente de l'association Art, Culture et Foi
- **Laurent TOUVET**, Directeur des libertés publiques et des affaires juridiques, représentant du Ministère de l'Intérieur, membre de droit

Vous nous écrivez



J'envoie ce chèque pour aider cet homme dont vous avez parlé ce matin à la radio, qui a besoin de payer la caution d'un logement.

Jacqueline V.
Paris 75010

Vous trouverez ci-joint un chèque pour aider Viviane. J'espère que cette personne pourra s'en sortir, notamment face à ses difficultés de santé qui limitent les démarchent possibles. Qu'elle garde courage [...]. Bon courage et bonne réussite à tous ceux qui travaillent à la Fondation.

Ana D.
Paris 75018

Nous avons aidé grâce à vous madame Francine L. dans le paiement de deux loyers. Sur le plan du travail, elle a eu des rendez vous de castings pour la télévision dernièrement. Elle est dans l'attente de nouvelles. Elle en a d'autres prévus ces jours-ci. [...] Merci beaucoup pour eux et pour nous.

Michel PILORGE
Président de l'Union Catholique du Théâtre et de la Musique
Paris 75009

Nous remercions très vivement les donateurs de la Fondation Notre Dame. Nous avons été très sensibles à votre promptitude amicale et à votre efficacité.

Pierre de Lauzun
Président d'Alba Cultura
Paris 75008

UN GRAND MERCI

C'est en tant que responsable finances-comptabilité-gestion que Jean-René Raffegeau a accompagné la Fondation Notre Dame dans son évolution avec dévouement quotidien et grande énergie, en faisant preuve d'un sens profond de l'Eglise. Il a veillé tout particulièrement à accompagner KTO et les Bernardins dans le développement de leurs ressources. Son tempérament assez fort, et aussi très loyal a joué un rôle très important dans la cohésion de la petite équipe. Un collaborateur salarié s'est avéré indispensable pour prendre la relève à temps plein depuis quelques mois. Jean-René Raffegeau est entré au service du Diocèse en 1998. Il occupait ces fonctions à la Fondation Notre Dame depuis 2003. Des missions ponctuelles pourront encore lui être confiées au 2^e semestre 2011 et nous nous en réjouissons.



Médaille du mérite diocésain remise à Jean-René Raffegeau, responsable financier et comptable de la Fondation Notre Dame, lors du Conseil d'Administration du 4 mai 2011

NOUS CONTACTER

FONDATION NOTRE DAME
7, rue Saint Vincent - 75018 Paris
e-mail : info@fondationnotredame.fr
www.fondationnotredame.fr

Une question ?
Mona Fourrier
Tél. : 01 55 79 69 37



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Gilles Denoyel
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :
Christophe-Charles Rousselot
RÉDACTION : Guillaume Desanges
ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :
Gaëlle Rault, Marie-Hélène Costa, Charlotte Courbon

Création et conception graphique : Bien à Vous
Imprimé par : Deschamps Arts Graphiques
Dépôt légal : ISSN 1258-4940
Lettre trimestrielle